



Indemnisation suite accident de la route

Par **EmAnt**, le **25/05/2019** à **20:00**

Bonjour.

J'ai eu un accident de voiture le 11 avril dernier. Percutée à l'arrière (voiture épave) , Sortie de route, plus de peur que de mal mais assez choquée. J'ai eu des douleurs dans les cervicales et dans le dos , qui demeurent légèrement aujourd'hui malgré un rendez-vous chez l'ostéopathe.

J'ai reçu l'offre d'indemnisation de l'assureur, souffrances endurées estimé à 1,5/7 et Indemnisation prévue à hauteur de 800 €. Il est prévu également une somme pour le déficit fonctionnel temporaire de 200 €.

Cela me semble insuffisant. Qu'en pensez-vous ?

cordialement

Emmanuelle

Par **Visiteur**, le **25/05/2019** à **20:05**

Bonjour

Cela semble effectivement en bas de la fourchette.

Je vous laisse regarder ici

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/bareme-calcul-indemnisation-accident/souffrances-endurees-calcul-bareme>